

AOÛT 2026

CSSCT SNCF OPTIM'SERVICES



CABINET MÉDICAL PARIS SUD-EST

Le 6 août dernier, une réunion extraordinaire de la CSSCT s'est tenue pour examiner la situation des services médicaux situés rue du Charolais, à Paris.

Les membres CSSCT UNSA-Ferroviaire souhaitent vous informer des mesures attendues pour votre sécurité et vos conditions d'accueil.

L'ACCESSIBILITÉ AU SEIN DU BATIMENT

La panne prolongée de l'ascenseur, qui a duré près de deux mois entre juin et début août, a mis en lumière la vulnérabilité de l'accès aux soins, notamment pour le service de cardiologie situé au 7e étage. Si la réparation a été actée le 4 août, ce délai d'intervention interroge sur la fluidité du dialogue entre les différents acteurs de la gestion immobilière.

Au-delà de cette réparation ponctuelle, l'UNSA-Ferroviaire s'interroge sur la pérennité de l'installation. En effet, le système repose sur une technologie 2G qui sera obsolète dès janvier 2027.

L'UNSA-Ferroviaire exige des mesures d'anticipation pour éviter de nouvelles interruptions de service à venir.

SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENTS

Outre le souci d'ascenseur, **les membres de la CSSCT pointent du doigt l'absence de défibrillateur automatisé externe (DAE) dans les parties communes**, à la suite d'un changement d'organisation entre les entités de l'entreprise présentes dans ce bâtiment.

La direction d'Optim'services précise qu'un nouvel équipement serait installé courant septembre. C'est une réponse concrète, mais elle souligne la nécessité d'une vigilance constante sur la présence de matériels de secours indispensables.

Dans l'intervalle, la question de la couverture sécuritaire pour l'ensemble du bâtiment reste une préoccupation.

L'inspection du travail va être saisie afin qu'elle se prononce sur la situation du cabinet médical.

L'UNSA-Ferroviaire exige un retour de ses conclusions dès réception.

L'UNSA-FERROVIAIRE **FORCE** DE PROPOSITIONS

Les difficultés récurrentes liées à ce bâtiment vieillissant amènent naturellement à s'interroger sur l'adéquation du site avec les missions d'un cabinet médical. L'UNSA-Ferroviaire a souhaité l'étude de la possibilité d'un relogement des services médicaux vers des structures plus modernes et mieux adaptées à l'accueil du public.

En attendant qu'une telle solution puisse être étudiée, l'UNSA-Ferroviaire demande la mise à disposition d'un local au rez-de-chaussée pour les agents et patients à mobilité réduite. La direction de SNCF Optim'services a indiqué lancer une étude de faisabilité afin de trouver une solution pérenne. Ce dossier sera suivi par l'UNSA-Ferroviaire avec une attention particulière.

Les membres CSSCT UNSA-Ferroviaire se rendront régulièrement sur le site de Charolais pour suivre l'évolution des conditions d'accueil et d'accessibilité.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire l'objectif reste constant :
privilégier un dialogue social constructif pour garantir à chaque agent
un accès aux services médicaux dans les meilleures conditions de
sécurité et de confort.**

VOS MEMBRES CSSCT **UNSA-FERROVIAIRE**



Annabelle **CRESPIN**
crespin.a@unsa-ferroviaire.org



Paterne **COPOL**
copol.p@unsa-ferroviaire.org



Agnès **RIVOALLAN**
rivoallan.a@unsa-ferroviaire.org



Stephan **DELON**
delon.s@unsa-ferroviaire.org



Joël **MARCHÉ**
marche.j@unsa-ferroviaire.org



Marie-Cécile **MARCHETTI**
marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org



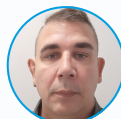
Cédric **LEVASSEUR**
levasseur.c@unsa-ferroviaire.org



Mireille **LUCAS**
lucas.m@unsa-ferroviaire.org



Nathalie **PEREIRA DA SILVA**
pereira-da-silva.n@unsa-ferroviaire.org



Régis **DERINE**
regis.derine@sncf.fr